

Bulletin Municipal n° 30

Juin 2016



MAIRIE DE MOULEYDIER
Rue du Docteur DAUDE LAGRAVE
24520

Tél. 05.53.22.22.00
Fax 05.53.22.22.05
Email : mairie.mouleydier@orange.fr





MAIRIE DE MOULEYDIER
Rue du Docteur DAUDE LAGRAVE
24520

Tél. 05.53.22.22.00
Fax 05.53.22.22.05
Email : mairie.mouleydier@orange.fr



L'Éditorial du Maire

Tous les ans, les premiers mois de l'année sont une période très importante pour les collectivités et les associations obligées de mettre en place un budget équilibré.

L'année 2016 n'y échappe pas et on peut même ajouter que jamais exercice n'aura été plus difficile.

Toutes les collectivités : conseil départemental, CAB, communes, ont du faire face à une baisse des dotations de l'état très conséquente. La baisse des recettes, la hausse des dépenses de fonctionnement font qu'il est bien difficile d'échapper au recours à l'impôt. Beaucoup ont dû s'y résoudre par obligation.

Notre petite commune de MOULEYDIER qui a su anticiper et a pu s'organiser autour de son patrimoine n'augmentera pas les impôts locaux cette année.

C'est une bonne nouvelle pour les ménages qui subissent des budgets resserrés.

Pourtant, nous avons été très actifs dans nos réalisations.

L'ensemble associatif et sportif de la Gravière est une réussite et il est fort apprécié par ceux qui le découvrent. Je vous invite d'ailleurs à le visiter et à l'utiliser.

Ce vaste espace répondant aux nouvelles normes d'accessibilité et de sécurité correspond parfaitement à la qualité de vie que nous souhaitons pour nos associations et nos administrés.

Nous sommes actuellement dans un contexte général compliqué mais avec mon conseil municipal nous savons rester vigilants et attentifs à l'avenir de MOULEYDIER.

Nous devons nous adapter à l'évolution rapide qui caractérise notre époque.

Pour conclure, je vous souhaite une bonne lecture de ces informations et un bel été.

Le Maire

Jean-Michel BOURNAZEL

SOMMAIRE

Informations mairie
Informations diverses
Travaux
Festivités
Ecole
Espace associations
Etat civil
Pharmacies de garde



Comité de rédaction :

Jean-michel BOURNAZEL,
Pascal COFFIN,
Michel DELFIEUX,
Roseline HELLE,
Bernard PETIT,
Monique PEYRICAL,
Amélie

SENGPHADITCHANH

Responsable de publication:

Jean-Michel BOURNAZEL



Fermeture Mairie

Comme ces dernières années, la mairie sera fermée au public tous les samedis des mois de juillet et août. En cas d'urgence, prendre rendez-vous avec le maire ou les adjoints.

Emploi pour les jeunes

Pour la cinquième année consécutive, la municipalité va proposer aux jeunes, âgés de 16 ans au 1^{er} juillet à 18 ans au 1^{er} septembre, domiciliés à MOULEYDIER et recensés, un contrat de travail de 20 heures pendant les vacances d'été.

Les garçons feront des travaux de jardinage et de peinture avec les employés municipaux début juillet. Les filles aideront à la préparation de la rentrée scolaire à l'école de MOULEYDIER la dernière semaine d'août.

Renseignements et dossiers d'inscription en mairie.

Lors du dernier conseil communautaire, les jeunes élus de la CAB ont proposé aux maires du territoire notre exemple. Reçus à la mairie de MOULEYDIER, ils avaient été très intéressés par notre geste en faveur des moins de 18 ans.

LA POSTE

Depuis le 1^{er} mai, nous avons signé avec la Poste un nouveau bail pour nos locaux mis à disposition.

Désormais la Poste est simplement locataire du bureau d'accueil et de la partie Est du grand bâtiment. Nous récupérons donc tout ce qui est l'ancienne mairie et l'ancien logement du receveur au premier étage.

Le loyer va donc sérieusement diminuer, il sera à peine d'un tiers de ce que nous percevions pour l'immeuble entier. Les responsables nous ont assuré de la pérennité du bureau de poste de MOULEYDIER qui est un des plus actifs.

La partie que nous venons de reprendre demande un remise en état que nous allons envisager selon nos moyens mais surtout suivant les nouvelles orientations que nous allons pouvoir donner à ce bâtiment.



Démolition

La SNCF a déposé un permis de démolir pour la maison de la barrière au passage à niveau des FOUCAUDS.

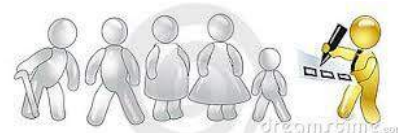
En très mauvais état, la bâtisse est devenue insalubre et envahie par la vermine. C'est une bonne chose pour le voisinage que de nettoyer cette parcelle près de la départementale 660.

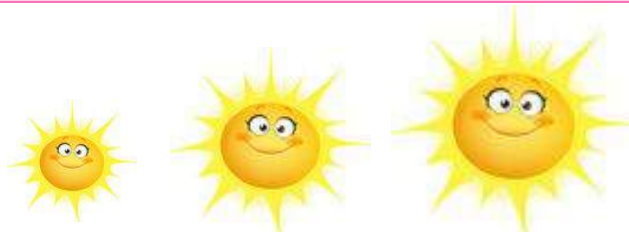


Recensement 2016

Lors du dernier recensement en février, la population de notre commune était stable soit 1 personne de moins par rapport au dernier recensement.

Merci encore aux agents recenseurs, Mesdames LEVEQUE Isabelle, Pauline LINDMAN et Messieurs EYMAR Michel et CHADOURNE Christian.





BUDGET

Budget principal: les résultats de clôture du budget 2015 de votre commune s'établissent comme suit;

Section de fonctionnement:

Recettes: 1 025 788,37€,

Dépenses: 966 702,76€

Résultat: + 59 085,61€

Section investissement:

Recettes: 420 042,35€,

Dépenses: 246 340,68€

Résultat: + 173 701,67€

Ces bons résultats nous permettent d'une part, de ne pas augmenter le taux de vos impôts communaux pour 2016 et d'autre part, d'envisager un autofinancement de nos investissements 2016 sans avoir recours à l'emprunt.

Budget assainissement: les résultats de clôture de l'exercice 2015 présentent un excédent de 287 545,16€

Pour l'année 2016:

Le budget principal s'équilibre en section fonctionnement à 1 112 695€ et en section investissement à 445 590€.

Budget assainissement : la section investissement s'élève à 1 482 420€. Ce montant, destiné à financer la réfection du réseau d'assainissement et la piste d'exploitation, sera abondé par de l'autofinancement communal, par des subventions du Conseil Départemental, de l'agence Adour-Garonne et de la CAB, par la participation de la commune de Saint Sauveur, et par le recours à un emprunt sur 30 Ans.

LA REBIERE

La désertification du milieu médical dans nos villages de campagne est aujourd'hui une préoccupation prioritaire de vos élus.

Sollicités par Mr CHAMINADE qui souhaitait construire un cabinet personnel, plusieurs solutions ont été cherchées pour conserver notre kiné sur la commune. Après lui avoir proposé plusieurs bâtiments communaux, il a été retenu la vente d'un terrain au lotissement de LA REBIERE en vue de la construction de son cabinet.

Celle-ci est en cours et elle sera même le cabinet de 2 kinésithérapeutes puisque c'est avec un associé que Monsieur CHAMINADE devrait pouvoir satisfaire sa nombreuse clientèle.

Ces deux praticiens sont d'ailleurs nos administrés puisqu'ils demeurent tous les deux sur notre commune. C'est une grande satisfaction de pouvoir compter sur leurs soins.



Remerciements

La municipalité remercie très sincèrement Madame DECLEIR pour avoir fait bénéficier l'école de MOULEYDIER de peintures, châssis entoîlés et autres accessoires de dessin.

Les enfants en profitent grandement.

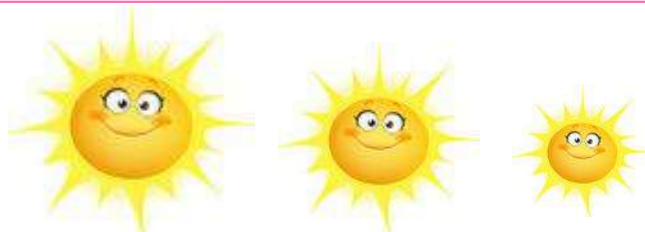


Félicitations

A Mathieu CADET, élève au lycée des Métiers à Bergerac qui a été récompensé début juin dans les salons de la Préfecture pour ses études en électronique.

C'est la médaille de bronze du concours des meilleurs apprentis de France qui récompense ce jeune méritant de MOULEYDIER.





Départ

Madame Nathalie AUDOUIN conseillère municipale va quitter notre région suite à une nouvelle affectation professionnelle de son mari.

Avec nos remerciements pour sa collaboration à la mairie, nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, beaucoup de réussite dans leur nouveau cadre de vie.



Stationnement

A la demande de certains commerçants, de nouveaux arrêts minutes viennent d'être mis en place. Sur ces zones à bandes bleues, le stationnement est seulement autorisé le temps de faire quelques courses.

Il faut aussi respecter l'interdiction de stationner le long des trottoirs avec des bandes jaunes. Ces passages sont signalés notamment en descendant de l'école pour permettre un passage compliqué comme celui d'un autocar. La gendarmerie ne manquera pas de verbaliser en cas d'infraction.

N° lotissement

Les maisons du lotissement de ST CYBARD ont désormais leur adresse complétée par le n° que vient de leur fournir la municipalité. Il correspond au n° des parcelles et facilitera la situation des familles et ceux qui souhaitent les rencontrer

Objets trouvés

Perdus, trouvés, retrouvés : la mairie est aussi le point de passage pour des objets qui ont « échappé » à leur propriétaires.

Beaucoup de clés mais aussi parfois des téléphones portables, des lunettes et même des bâtons de ski attendent encore que quelqu'un vienne les récupérer.

Tous les papiers avec identités sont bien sur remis ou renvoyés à leur adresse quand cela est possible.

Tout objet trouvé sur la voie publique doit être remis à la mairie ou à la gendarmerie.

Tous les objets peuvent aussi y être récupérés au secrétariat aux heures d'ouverture.



Nouveaux arrivants

Nous souhaiterions que tous les nouveaux arrivants sur la commune se présentent en Mairie de façon à faciliter toutes démarches administratives et à les intégrer à la vie du village.

De même, nous souhaiterions être informés du départ de ceux qui changent de résidence. Nous remercions tous ceux qui l'ont déjà fait.



Règlement Assainissement

Certains chapitres du règlement d'assainissement ont été modifiés et entérinés lors du conseil municipal du 20 mai dernier.

Cela concerne notamment les branchements sur des nouvelles canalisations qui pourraient être réalisées dans le futur et les modalités de paiement des taxes de ces branchements.

Renseignements à votre mairie.



TRAVAUX

SITE DE LA GRAVIERE:

Les travaux annoncés lors du dernier bulletin communal sont réalisés et un ensemble de quatre salles rénovées et modernes est à votre disposition. Voici un récapitulatif des travaux effectués :

SALLE DES FÊTES

- *par nos employés municipaux*: nettoyage de la toiture, peinture des volets, boiseries extérieures et portes, vitrification du parquet, réparation du bar et de la scène,

- *par des entreprises* :

agrandissement des toilettes et création de deux WC dont un aux normes handicap, agrandissement et aménagement d'une pièce avec plonge, réfrigérateur et mobilier inox, réfection des abords de la salle avec la pose d'un revêtement enrobé à la place du béton existant détérioré par le temps



Le parquet rénové et vitrifié



Cuisine salle CABERNET



Pour vos réunions



AUTRES SALLES:

Seule la structure a été conservée, l'ensemble des autres éléments a été changé, transformant fondamentalement l'aspect des lieux. Trois salles modernes, climatisées et accueillantes sont disponibles pour des activités communales ou associatives ainsi que pour la location. L'ensemble du mobilier est neuf. L'une d'entre elle peut également servir pour des réceptions ou des repas. Un nouveau parking pouvant servir au co-voiturage ou aux usagers des salles a été créé.



Vue du nouvel accès

L'inauguration de ces salles par la mairie se fera auprès de la population le **08 juillet prochain**. Nous vous invitons à venir visiter ces nouvelles installations aux normes, disponibles pour nos administrés et nos associations

TRAVAUX (suite)

ECOLE:

Nos employés municipaux ont installé une nouvelle structure de jeu dans la cour de l'école. Ce jeu offert par l'amicale laïque avec la participation de la commune devrait amuser et ravir les enfants pendant les récréations.

Nous envisageons de remplacer le chauffage actuel vieillissant de l'école par un système moins énergivore et plus moderne. Les études sont en cours pour ce bâtiment aux dimensions hors normes.



Le nouveau jeu

ASSAINISSEMENT:

Une première tranche de travaux entre la station d'épuration et la Gravière a été achevée fin Avril. La piste d'exploitation a été construite après le passage du réseau d'assainissement. Le reste du chantier a pris beaucoup de retard du fait de la météo très pluvieuse de ce printemps et des crues de la rivière.

Les difficultés propres à la configuration du chantier, l'étroitesse du passage et la dureté de la roche tout le long du parcours, bien

que largement anticipées, ont augmenté les délais d'exécution. Plusieurs autres tronçons sont aujourd'hui terminés et la totalité des travaux devrait être achevée courant Juillet.



VOIRIE:

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans la deuxième partie du bourg de Tuilières est prévu pour l'automne prochain. A cette occasion, le réseau d'eau potable sera également rénové. La voirie relevant du département ou les trottoirs relevant de la CAB ne seront pas refaits ni modifiés lors de ces travaux.

Les services de la CAB sont intervenus dans de nombreuses circonstances sur notre commune notamment pour des travaux sur les réseaux d'évacuation des eaux pluviales, de curage de fossés, de marquage au sol, places de parking et places handicapé à la Gravière ou arrêts minutes devant certains commerces ainsi que pour l'entretien ou le fauchage de nos voies communales.



Fonctionnement des salles

Les salles communales vont permettre aux associations de profiter de locaux aux normes actuelles de l'administration. Elles seront mises gratuitement en semaine à la disposition des associations selon un calendrier à établir avec la mairie de MOULEYDIER. Elles pourront l'être aussi les week-end (du vendredi au lundi matin) pour les manifestations à but non lucratif. Elles ne seront en aucun cas réservées totalement pour une seule association.

Pour toute manifestation à but lucratif, elles seront louées selon un tarif et des conditions disponibles à la mairie (entre 60 et 120€ et 300€ de caution)

Elles seront réservées, par ordre de priorité :

- aux cérémonies et animations de la commune.
- aux associations de la commune.
- aux habitants de la commune.
- les demandes n'entrant dans aucune de ces trois catégories, seront traitées au cas par cas, les autorités compétentes (Maire et Premier Adjoint) se réservant toute latitude quant à la réponse pouvant être apportée au demandeur.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à votre mairie.



FESTIVITES

FÊTE

Samedi 9 juillet :

Comme les années précédentes un repas dansant est organisé sur la place de la halle.

L'apéritif est offert par la municipalité.

Menu 12€

Salade de gésiers

Salade verte - Tomates - Gésiers - Oignons blanc Vinaigrette au vinaigre balsamique et huile d'olive

Jambon à la broche

Accompagné de pommes de terre sarladaises et haricots couennes

Sauce au poivre au Monbazillac

Le vin et les gâteaux seront vendus sur place par les associations de MOULEYDIER.

Réservation obligatoire au 06.10.45.02.09

Marchés campagnards

Les marchés nocturnes auront lieu sur la place de la halle les :

samedi 25 juin 2016

dimanche 24 juillet 2016

dimanche 14 août.2016

Ces marchés sont réservés aux produits du terroir et seront accompagnés par une animation musicale.



Randonnées VTT et pédestre

Cette année encore, les associations VTRans Passsion Compétition, In Vino Véritas avec le concours de la mairie de MOULEYDIER organise la deuxième édition de « LA MONTLEYDERIENNE » randonnée VTT et pédestre. Un circuit marche plus sportif de 20 kms est venu compléter le circuit marche de 10 kms et les trois circuits VTT de 18, 33 et 45 kms.

Ces randonnées ouvertes à tous vont permettre la découverte des communes de CAUSE DE CLERANS, LIORAC, LAMONZIE-MONTASTRUC et MOULEYDIER

Tarifs: 4€ pour les circuits marche et 18 kms VTT et 7€ pour les 33 et 45 kms VTT comprenant:

-L'inscription, un café et une boisson, les ravitaillements, un cadeau pour chaque participant et l'apéritif et toasts offerts par la MAIRIE.

Venez nombreux profiter de cet évènement.



Sport pour tous à
MOULEYDIER



Animations associations

Aînés et Temps libre

Quines

11 septembre
02 octobre
06 novembre
04 décembre

Pétanque

24 septembre: méchoui des adhérents.
09 et 10 décembre: Assemblée générale et repas

Anciens combattants

20 novembre: bourse aux jouets



N'hésitez pas à vous tenir au courant de ce qui se passe dans votre commune sur le site

<http://www.mouleydier.sitew.fr/>



RAM (Relais assistance maternelles)

Les animations du RAM de la CAB ont lieu 1 jeudi matin sur 2 hors périodes scolaires de 9h30 à 11h30 à la salle de fête de MOULEYDIER.

Une animatrice, Mme CARTON, accueille les assistantes maternelles du secteur afin de se retrouver pour échanger et elle propose des activités pour les enfants de 0 à 3 ans.

Elles sont environ 25 Assistantes Maternelles à se réunir avec en moyenne une trentaine d'enfants chaque semaine.

Mme CARTON Catherine
Relais Assistante Maternelles
Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Tour Est – CS 40012
24112 Bergerac cedex
Tel : 05 53 74 59 39



Visites pêcheries

Les pêcheries près du pont ont été adaptées à la visite par nos employés municipaux et des bénévoles de la société de pêche.

Un éclairage sécurisé et une circulation interne améliorée ont permis à près de 150 élèves du collège de La Force de découvrir la curiosité des lieux.

Encore merci aux guides de l'APPMA MOULEYDIER SAINT SAUVEUR SAINT GERMAIN ET MONS.



VERDUN

Dans le cadre du centenaire de la guerre de 14/18, le lundi 8 août à 18h30, le président du souvenir français remettra la médaille de Verdun à l'arrière-petite-fille de Laval Joseph natif de MOULEYDIER et tué à Verdun le 3 août 1916.



ECOLE

L'année scolaire 2015-2016 se termine avec un effectif de 96 élèves et le chiffre des prévisions pour la prochaine rentrée reste stable .

L'équipe de quatre enseignants secondée par cinq employées municipales assure la bonne marche de l'école.

La quasi totalité des élèves participent aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

La structure de jeux offerte par l'ancienne équipe de l'Amicale des écoles et installée par le personnel technique municipal est très appréciée des élèves.

Amicale des écoles

La nouvelle équipe en place depuis octobre 2015 n'a pas démérité malgré son manque d'expérience.

Elle a mis en place les manifestations suivantes : vente de chocolats, carnaval, vente de plants et fête des écoles en dépit d'un déficit de bénévoles.

Rentrée de septembre 2016

Les parents d'enfants nés en 2013 et 2014 sont invités à se rendre à la Mairie afin d'inscrire dès maintenant leur enfant pour la rentrée scolaire de septembre 2016 munis des pièces suivantes :

- une copie du carnet de santé avec vaccinations à jour
- Carte CAF

- une copie du livret de famille (si divorce : copie du jugement du tribunal précisant le nom du responsable légal)

- un justificatif de domicile

Ils seront ensuite conviés par la Directrice de l'école Madame Corinne LOUBEAU à une visite des locaux et ils prendront connaissance de l'organisation de la journée scolaire et périscolaire.



Communauté d'agglomération BERGERAC

Le Préfet a arrêté le nouveau périmètre de notre communauté d'agglomération qui vient de s'agrandir avec la communauté de communes des coteaux de SIGOULES.

C'est désormais 38 communes qui sont rassemblées. Les représentants de ces communes vont devoir élire avant la fin de l'année leur Président et leur nouveau bureau.

Dès le premier janvier 2017 cette nouvelle gouvernance prendra ses fonctions pour les trois années suivantes en attendant de nouvelles élections dans nos communes en 2020.

Un budget compliqué :

Suite à une réduction tardive des dotations de l'Etat le budget de l'agglomération bergeracoise a été difficile à mettre en place.

Lors d'une première réunion du conseil communautaire le 25 avril, les délégués ont rejeté par 33 voix contre 29 l'adoption du budget. C'était un coup de tonnerre inattendu qui venait compliquer sérieusement les relations entre élus.

Le Préfet accordait alors un délai supplémentaire pour présenter une nouvelle mouture. C'était l'ultime recours avant la main mise de l'Etat sur les finances de la CAB et une gestion que personne ne souhaitait.

Après plusieurs réunions dont une conférence des maires c'est à une très grosse majorité que la raison devait l'emporter en adoptant une hausse de l'impôt de 0.5%.

Le budget 2016 était donc adopté mais cette baisse générale de dotations de l'Etat aux collectivités pose de sérieux problèmes d'abord sur le fonctionnement, ensuite sur un investissement très diminué.

Une projection sur les budgets à venir est indispensable et les perspectives ne sont pas rassurantes. C'est un casse-tête pour les responsables des finances mais surtout bien des inquiétudes pour les contribuables.





Espace Associations



US FOOT BALL CLUB

Cette saison le club a évolué en Promotion de Deuxième Division Dordogne où il aura présenté un parcours de qualité avec seulement 3 défaites, 2 matchs nuls et 14 victoires.

Au tableau des récompenses nous pouvons également faire valoir 62 buts marqués contre 23 encaissés et une belle seconde place de la poule.

C'est donc une très belle saison qu'a connu l'US MOULEYDIER qui ne dispose pour l'instant que d'équipes séniors, 30 licences pour la saison 2015-2016.

Une philosophie atypique:

L'équipe sénior est composée en majorité de joueurs dont la carrière n'est plus en devenir.

Il n'y a pas d'ambition ou de recherche de résultat le seul objectif de ce groupe est la recherche du jeu et le plaisir de se retrouver autour de la passion du football.

Entre de beaux gestes sportifs c'est avant tout une ambiance bonne enfant qui qualifie cette équipe.

Le plaisir de se trouver et de partager un moment de convivialité autour du ballon rond.

Cette équipe peut faire valoir son encrage du territoire avec une majorité de joueurs ayant leurs enfants inscrits à l'école de MOULEYDIER et St GERMAIN



La saison à venir:

Après 5 ans de collaboration avec le club phare du Bergeracois, le BFFC, c'est une page qui se tourne.

La saison 2016-2017 donnera naissance à une nouvelle entente avec le club de FAUX.

Cette collaboration permettra aux 2 structures une mutualisation des moyens.

Les joueurs de l'US MOULEYDIER qui souhaiteront poursuivre une pratique du football en compétition élevée pourront intégrer l'équipe 1ère de Faux qui évolue au plus haut niveau départemental.

Et dans le même temps l'équipe de MOULEYDIER poursuivra son projet de compétition loisir où la bonne humeur et la rigolade priment sur les résultats.

Cette saison le club aura perdu son plus fidèle et emblématique supporter: Gilbert FOULQUIER. C'est une profonde tristesse et un grand vide qui aura été ressenti par les membres de l'association. Le club prépare actuellement un tournoi en sa mémoire pour la fin aout début septembre.

Vous avez entre 18 et 45 ans et vous souhaitez pratiquer le football sur MOULEYDIER merci de prendre contact au 06 88 18 39 82.

LE BUREAU:

Président: Cédric DUMAS.

Vice Présidents: Arnaud TOURNIER et Alain TOULOUSE

Secrétaire - Trésorier: Brahim KRALFA

Membres actifs: Christophe BRUGERE, Patrick CHIQUITANO, Martine TOULOUSE

Réunion Associations

Le 26 mai a eu lieu une réunion des associations pour présenter les nouvelles salles de LA GRAVIERE et pour pérenniser le fonctionnement de ces salles.

Toutes les associations étaient présentes et ont exprimé leurs besoins qui ont été pris en compte par les représentants de la municipalité.

Concernant les salles de stockage, il est attribué une salle partagée entre les aînés et le scrabble, une autre pour la pêche, une autre pour la pétanque et la dernière partagée entre VTRans passion Compétition et ZIGO'ART (nouvelle association en cours de constitution).

Les autres salles seront utilisées selon les mêmes horaires qu'actuellement convenant à toutes les associations.

La qualité des installations présentées a reçu un accueil très favorable par l'ensemble des associations.

PÊCHE

Nouveau bureau:

(C.Adm. du 14/12/2015)

Président: Bernard GILBERT

Vice-Président: Jean-Marie ERMENAULT

Trésorière: Carmen GILBERT

Trésorier adjoint: Dominique ROUFFARTE

Secrétaire: Jacky BESSE

Secrétaire adjoint: Fabrice RETER



Etat Civil

Naissances 2016

14 janvier : Sarah RETAUX à BERGERAC
02 mars Charlotte, Hélène GOYET à BERGERAC

Mariages

Pas de mariage au premier juin

Décès 2016:

01 Février: Mme DUBUFFET Madeleine, Raymonde, Augustine veuve de Ferdinand, Oscar, Albert POIRON à MOULEYDIER
06 mars: Mr CHATELIN Daniel, Olivier, Louis à BERGERAC
13 mars: Mme VERGNAS Edith, Alice veuve de Jean ROUX à MOULEYDIER
21 mai: Mr SEIGNETTE Jean à PERIGUEUX

Don du sang

ASDB 24520 SAINT SAUVEUR
Contact : 06 76 68 85 35
Mail: fray.roland@orange.fr

Salle René COICAUD

Lundi 25 juillet
Mardi 26 juillet
Mercredi 27 juillet
Jeudi 28 juillet
de 15h00 à 19h00

Samedi 24 septembre
de 8h00 à 12h00

Lundi 26 septembre
Mardi 27 septembre
Mercredi 28 Septembre
de 15h00 à 19h00



Pharmacies de garde

Tableau des pharmacies de garde

2ème semestre 2016

Du vendredi 20h00 au vendredi suivant à 14h00

Secteur MOULEYDIER, CREYSSE, BEAUMONT, COUZE et LALINDE.

J u i l l e t	Du 1 au 8 du 8 au 15 du 15 au 22 du 22 au 29 du 29 au 31	LA HALLE GRENIER REVOL HEYNARD PROVOST	LALINDE MOULEYDIER COUZE LALINDE CREYSSE
A o û t	Du 01 au 05 du 05 au 12 du 12 au 19 du 19 au 26 du 26 au 31	PROVOST DAVID LA HALLE GRENIER REVOL	CREYSSE BEAUMONT LALINDE MOULEYDIER COUZE
S e p t e m b r e	du 1 au 2 du 2 au 9 du 9 au 16 du 16 au 23 du 23 au 30	REVOL HEYNARD PROVOST DAVID LA HALLE	COUZE LALINDE CREYSSE BEAUMONT LALINDE
O c t o b r e	du 30/09 au 07 du 07 au 14 du 14 au 21 du 21 au 28 du 28 au 31	GRENIER REVOL HEYNARD PROVOST DAVID	MOULEYDIER COUZE LALINDE CREYSSE BEAUMONT
N o v e m b r e	du 1 au 4 du 4 au 11 du 11 au 18 du 18 au 25 du 25 au 30	DAVID LA HALLE GRENIER REVOL HEYNARD	BEAUMONT LALINDE MOULEYDIER COUZE LALINDE
D é c e m b r e	du 1 au 2 du 2 au 9 du 9 au 16 du 16 au 19 du 19 au 23 Du 23 au 30 Du 30 au 01/01	HEYNARD PROVOST DAVID LA HALLE HEYNARD GRENIER REVOL	LALINDE CREYSSE BEAUMONT LALINDE LALINDE MOULEYDIER COUZE

